

**Société de gestion des
ressources du Bas-St-Laurent**

**États financiers
au 30 novembre 2022**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats	5 - 6
Évolution des soldes de fonds	7
Flux de trésorerie	8
Situation financière	9
Notes complémentaires	10 - 15
Annexes	16 - 18



Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 3-A
217, avenue Léonidas Sud
Rimouski (Québec) G5L 2T5

T 418 722-4611

Aux administrateurs de
Société de gestion des ressources du Bas-St-Laurent

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Société de gestion des ressources du Bas-St-Laurent (ci-après « l'organisme ») qui comprennent l'état de la situation financière au 30 novembre 2022 et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 30 novembre 2022 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous déterminons le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et estimons si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L. ¹

Rimouski
Le 15 février 2023

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A115974

Société de gestion des ressources du Bas-St-Laurent

Résultats

pour l'exercice terminé le 30 novembre 2022

	2022		2021
	Fonds d'administration générale	Fonds d'immobilisations	Total
	\$	\$	\$
Produits			
Apports			
Subvention gouvernementale ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs	6 700		44 225
Zecs Québec	69 055		67 375
Fédération québécoise des Clubs Quads	31 347		30 129
Fondation de la faune du Québec	(4 740)		11 251
Contributions de partenaires	48 911		4 349
Contributions fauniques	22 220		24 930
Cartes de membres	50 380		56 452
Forfaits	1 058 081		850 075
Droits de péage journaliers	90 980		102 913
Droits de perception - camping	101 964		98 122
Enregistrement de caches	36 402		40 088
Récrotouristique	26 689		19 066
Intérêts	2 682		2 027
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles		12 053	9 953
Autres	36 539		16 373
	1 577 210	12 053	1 377 328

Société de gestion des ressources du Bas-St-Laurent

Résultats

pour l'exercice terminé le 30 novembre 2022

			2022	2021
	Fonds d'administration générale	Fonds d'immobilisations	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Charges				
Salaires et charges sociales	594 433		594 433	571 582
Frais de formation	222		222	1 077
Chasseur responsable reconnu	223 341		223 341	
Entretien et réparations	442 750		442 750	347 380
Entretien et réparations majeurs - Traverses de cours d'eau				40 843
Charges locatives	14 462		14 462	15 225
Location d'équipement	13 888		13 888	
Taxes et permis	3 350		3 350	2 197
Assurances	8 884		8 884	8 030
Énergie	1 705		1 705	2 405
Carburant	348		348	
Fournitures et frais de bureau	5 610		5 610	5 229
Télécommunications	16 344		16 344	15 507
Associations et cotisations	13 289		13 289	9 192
Publicité et promotion	13 814		13 814	10 161
Frais de déplacement et de représentation - employés	32 728		32 728	48 714
Frais de déplacement et de représentation - CA	17 616		17 616	15 182
Matériel et fournitures diverses	91 194		91 194	107 559
Service de chiens de sang	10 462		10 462	12 120
Honoraires professionnels	10 776		10 776	4 650
Créances douteuses	304		304	
Frais bancaires	23 763		23 763	32 624
Amortissement des immobilisations corporelles		46 649	46 649	37 535
	1 539 283	46 649	1 585 932	1 287 212
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	37 927	(34 596)	3 331	90 116

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Société de gestion des ressources du Bas-St-Laurent

Évolution des soldes de fonds

pour l'exercice terminé le 30 novembre 2022

			<u>2022</u>	<u>2021</u>
	Fonds d'administration générale	Fonds d'immobilisations	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	811 276	114 650	925 926	835 809
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	37 927	(34 596)	3 331	90 117
Investissement net en immobilisations	(10 129)	10 129		
Solde à la fin	<u>839 074</u>	<u>90 183</u>	<u>929 257</u>	<u>925 926</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Société de gestion des ressources du Bas-St-Laurent

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 30 novembre 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits par rapport aux charges	3 331	90 116
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	46 649	37 535
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	<u>(12 053)</u>	<u>(9 953)</u>
	<u>37 927</u>	<u>117 698</u>
Variation nette d'éléments du fonds de roulement		
Débiteurs	(3 173)	(9 800)
Frais payés d'avance	1 848	(1 941)
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	(56 229)	63 383
Produits reportés	<u>(1 172)</u>	<u>5 253</u>
	<u>(58 726)</u>	<u>56 895</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>(20 799)</u>	<u>174 593</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Immobilisations corporelles	(10 129)	(66 885)
Dépôts à terme	<u>(508)</u>	<u>(1 070)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(10 637)</u>	<u>(67 955)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursements d'emprunts		(30 000)
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles		<u>8 400</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		<u>(21 600)</u>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(31 436)	85 038
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<u>573 084</u>	<u>488 046</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u>541 648</u>	<u>573 084</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
Encaisse	284 664	318 458
Placement temporaire - Compte avantage entreprise	<u>256 984</u>	<u>254 626</u>
	<u>541 648</u>	<u>573 084</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Société de gestion des ressources du Bas-St-Laurent

Situation financière

au 30 novembre 2022

	2022		2021
	Fonds d'administra- tion générale	Fonds d'immobilisa- tions	Total
	\$	\$	\$
ACTIF			
Court terme			
Encaisse	284 662		318 458
Placement temporaire - Compte avantage entreprise	256 984		254 626
Comptes clients et autres créances (note 3)	139 462		136 286
Frais payés d'avance	2 473		4 321
	683 581		713 691
Long terme			
Dépôts à terme	227 511		227 003
Immobilisations corporelles (note 4)		117 819	154 338
	911 092	117 819	1 028 911
PASSIF			
Court terme			
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 5)	55 255		111 483
Produits reportés	16 763		17 935
	72 018		129 418
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles		27 636	39 688
	72 018	27 636	169 106
SOLDES DE FONDS			
Investi en immobilisations		90 183	114 650
Grevés d'affectations			
Origine interne (note 7)			10 647
Non affecté	839 074		800 629
	839 074	90 183	925 926
	911 092	117 819	1 028 911

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

Société de gestion des ressources du Bas-St-Laurent

Notes complémentaires

au 30 novembre 2022

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), a pour objectif de gérer, administrer et réglementer l'exploitation des ressources fauniques sur son territoire. Il est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Comptabilité par fonds

Le fonds d'administration générale présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à la prestation de services et à la gestion.

Le fonds d'immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits du fonds approprié au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits du fonds approprié lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Cartes de membres, forfaits, droits de péage journaliers, droits de perception - camping, enregistrement de caches

Les cartes de membres, les forfaits, les droits de péage journaliers, les droits de perception - camping et les enregistrements de caches sont constatés à titre de produits conformément à l'entente entre les parties, lorsque les services sont rendus, que le montant est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Le passif lié à la fraction des produits encaissée, mais non encore gagnée est comptabilisé à l'état de la situation financière à titre de produits reportés.

Société de gestion des ressources du Bas-St-Laurent

Notes complémentaires

au 30 novembre 2022

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués à la juste valeur, qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de ceux-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Société de gestion des ressources du Bas-St-Laurent

Notes complémentaires

au 30 novembre 2022

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles (suite)

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels qui suivent :

	<u>Taux</u>
Améliorations locatives	20,0 %
Bâtiments et roulotte	14,3 %
Équipement et accessoires	20,0 %
Équipement de bureau	20,0 %
Équipement informatique	20,0 %
Matériel roulant	30,0 %

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprises.

Avantages sociaux futurs

L'organisme offre à ses employés un régime de retraite à cotisations définies.

Le coût du régime de retraite afférent aux services courants est porté à l'état des résultats au cours de la période pendant laquelle les cotisations sont payables par l'organisme.

3 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Comptes clients (a)	59 555	29 539
Apports à recevoir	54 473	87 575
Intérêts courus à recevoir	680	1 738
Taxes de vente à recevoir	24 754	17 434
	<u>139 462</u>	<u>136 286</u>

(a) Au 30 novembre 2022, un des clients représente 86 % du total des comptes clients (un client représentait 89 % au 30 novembre 2021).

Société de gestion des ressources du Bas-St-Laurent

Notes complémentaires

au 30 novembre 2022

4 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortis- sement cumulé	2022 Valeur comptable nette	2021 Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Améliorations locatives	11 908	11 908		
Bâtiments et roulottes	181 404	170 610	10 794	15 124
Équipement et accessoires	308 783	218 478	90 305	114 684
Équipement de bureau	11 234	11 234		
Équipement informatique	52 439	43 428	9 011	12 616
Matériel roulant	42 764	35 055	7 709	11 914
	608 532	490 713	117 819	154 338

5 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2022	2021
	\$	\$
Comptes fournisseurs et frais courus	21 433	80 411
Salaires et vacances à payer	23 094	24 167
Charges sociales à payer	10 728	6 905
	55 255	111 483

Les sommes à remettre à l'État totalisent 4 878 \$ au 30 novembre 2022 (5 558 \$ au 30 novembre 2021).

6 - EMPRUNT BANCAIRE

L'emprunt bancaire, d'un montant autorisé de 20 000 \$, porte intérêt au taux préférentiel plus 8,50 % (14,45 %; 10,95 % au 30 novembre 2021) et est renégociable annuellement.

7 - AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE

Au cours des exercices précédents, le conseil d'administration de l'organisme a affecté un montant total de 10 647 \$ du fonds d'administration générale à des fins d'entretien ou d'aménagement de camping. Au cours des exercices précédents, un montant de 10 647 \$ a été utilisé à ces fins. L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

Société de gestion des ressources du Bas-St-Laurent

Notes complémentaires

au 30 novembre 2022

8 - RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les comptes clients et les apports à recevoir, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Risque de marché

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt, lequel découle à la fois des activités de fonctionnement, d'investissement et de financement.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable.

Les dépôts à terme portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

Le placement temporaire et l'emprunt bancaire portent intérêt à taux variable et exposent donc l'organisme à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

Les autres actifs et passifs financiers de l'organisme ne présentent aucun risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

9 - ENGAGEMENT

L'organisme s'est engagé, d'après un contrat de location échéant en janvier 2024, à verser une somme minimum de 14 332 \$ pour un local.

Les paiements minimums exigibles pour les deux prochains exercices s'élèvent à 13 230 \$ en 2023 et à 1 102 \$ en 2024.

Société de gestion des ressources du Bas-St-Laurent

Notes complémentaires

au 30 novembre 2022

10 - ÉVENTUALITÉ

Protection de l'environnement

Les opérations de l'organisme sont régies par des lois gouvernementales concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables en ce qui concerne la résultante, son échéance ou son impact. Présentement, au meilleur de la connaissance de ses administrateurs, l'organisme est exploité en conformité avec des lois et les règlements en vigueur. Tout paiement pouvant résulter de la restauration de sites serait comptabilisé aux résultats de l'exercice alors en cours.

11 - DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

L'organisme exerce ses activités principales en vertu d'un protocole d'entente conclu avec le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles renouvelé en mars 2006 pour une période indéterminée.

Société de gestion des ressources du Bas-St-Laurent

Annexes

pour l'exercice terminé le 30 novembre 2022
(non audité)

Répartition des charges d'exploitation du fonds d'administration générale

	Administration		Aménagement de la faune		Information, éducation et promotion	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Charges						
Salaires et charges sociales	174 153	151 346	36 404	31 644		
Frais de formation		130	112	423		
Entretien et réparations	1 362	417	2 547	895		
Charges locatives	13 212	13 125				
Location d'équipement	2 398		1 642			
Taxes et permis	855	773	149	146		
Assurances	798	1 618	1 254	1 349		
Fournitures et frais de bureau	3 760	3 538	42	69		
Télécommunications	4 696	5 006	307	480	250	250
Associations et cotisations					13 289	9 192
Publicité et promotion	1 250		300	1 773	11 260	8 287
Frais de déplacement et de représentation - employés		258	3 098	3 793		
Frais de déplacement et de représentation - CA	1 547	2 544			18 186	16 765
Matériel et fournitures diverses	5 845	4 034	15 674	33 010		
Honoraires professionnels	10 776	4 650				
Créances douteuses	304					
Frais bancaires	1 133	1 667				
Chasseur responsable reconnu					223 341	
	222 089	189 106	61 529	73 582	266 326	34 494

Société de gestion des ressources du Bas-St-Laurent

Annexes

pour l'exercice terminé le 30 novembre 2022
(non audité)

Répartition des charges d'exploitation du fonds d'administration générale

	Postes d'accueil		Projets divers		Protection du territoire	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Charges						
Salaires et charges sociales	217 505	217 281			44 878	69 973
Frais de formation					29	525
Entretien et réparations	7 349	3 820	100	10 789	1 873	249
Charges locatives	1 250	1 350				
Assurances	3 649	2 386			901	636
Énergie	1 705	2 405				
Fournitures et frais de bureau	644	320				
Télécommunications	8 724	6 395			1 324	2 298
Frais de déplacement et de représentation - employés	2 847	1 884			12 345	24 015
Frais de déplacement et de représentation - CA						
Matériel et fournitures diverses	24 427	8 644	33 646	41 583	2 591	3 574
Service de chiens de sang			9 562	12 120		
	268 100	244 485	43 308	64 492	63 941	101 270

Société de gestion des ressources du Bas-St-Laurent

Annexes

pour l'exercice terminé le 30 novembre 2022

(non audité)

Répartition des charges d'exploitation du fonds d'administration générale

	Récréotouristique		Réseaux routiers et infrastructures		Services aux utilisateurs		Total	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Charges								
Salaires et charges sociales	6 195	4 237	60 783	55 682	54 515	41 419	594 433	571 582
Frais de formation			52		29		222	1 077
Entretien et réparations	15 540	27 947	184 386	207 721	229 593	95 542	442 750	347 380
Entretien et réparations majeurs - Traverse de cours d'eau				40 843				40 843
Charges locatives		750					14 462	15 225
Location d'équipement			4 924		4 924		13 888	
Taxes et permis			364		1 982	1 278	3 350	2 197
Assurances	1 597	1 298	228	204	457	539	8 884	8 030
Énergie							1 705	2 405
Carburant			348				348	
Fournitures et frais de bureau	43			350	1 121	952	5 610	5 229
Télécommunications		3	736	711	307	364	16 344	15 507
Associations et cotisations							13 289	9 192
Publicité et promotion	80	101	924				13 814	10 161
Frais de déplacement et de représentation - employés		1 171	10 062	11 170	2 260	2 296	32 728	48 714
Frais de déplacement et de représentation - CA							17 616	15 182
Matériel et fournitures diverses	122	77	420	1 641	8 469	14 995	91 194	107 559
Service de chiens de sang					900		10 462	12 120
Honoraires professionnels							10 776	4 650
Créances douteuses							304	
Frais bancaires					22 630	30 958	23 763	32 624
Chasseur responsable reconnu							223 341	
Amortissement des immobilisations corporelles	46 649	37 535					46 649	37 535
	70 226	73 119	263 227	318 322	327 187	188 343	1 585 932	1 287 212